Le cadre de vie et l'environnement sont des priorités à Tomblaine et nous avons beaucoup progressé ces dernières années, avec les Parcs et jardins, l'Espace Naturel sensible, le Parc Georges Brassens, les mares de Tomblaine-Saulxures, les façades et toiture végétalisées de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, et le fleurissement en général.



Cyrille Jacquemin, responsable de notre service environnement nous a fait énormément évoluer dans ces domaines, dans le souci permanent de favoriser la biodiversité grâce aux fauches tardives, de gérer l'utilisation de l'eau, grâce à notre citerne de récupération des eaux de pluie, de ne pas utiliser de produits phytosanitaires, de respecter la faune et la flore...
Tout ce travail est désormais reconnu puisque, dans le cadre du concours national des "Villes et Villages Fleuris", le département de Meurthe et Moselle avait attribué à la Ville de Tomblaine en 2017 un diplôme avec mention bien et en 2018 un diplôme avec mention très bien.
Cette année, c'est le Jury Régional qui est passé dans notre Commune et qui a décidé de nous attribuer directement une "deuxième fleur". C'est donc encore une progression dans la reconnaissance et la valorisation qui est ainsi apportée à la volonté municipale et aux travail des employés municipaux.

Phoca PDF



Ce samedi, Emmanuel Rosina, Conseiller Municipal, vice-président de la Commission Environnement
et Cyrille Jacquemin se sont vu remettre au Conseil Départemental le label régional "Embellir la vie".

Le mardi 22 octobre à St Dié des Vosges, lors des Rencontres Régionales du label "Villes et Villages
Fleuris", cette deuxième fleur sera décernée à la Ville de Tomblaine.

Félicitations à nos employés municipaux du service environnement, dont les conditions de travail sont rendues souvent difficiles en raison du contexte climatique.

Phoca PDF



Phoca PDF

Phoca PDF